

Aqua-Valley : La fin d'un p le de comp titivit 

Dossier de la r daction de H2o
September 2026

Le tribunal judiciaire de Montpellier a prononc , le 10 juillet, la liquidation judiciaire de l'association Aqua-Valley, cr  e en 2010 et labellis e p le de comp titivit  eau. Pr sente en Occitanie et en R gion Sud, la structure est contrainte de mettre un terme   son activit  dans un contexte de retrait acc l r  des financements publics.

Pour faire face aux grands enjeux sur l'eau actuels, pendant plus de quinze ans, Aqua-Valley a structur  et mis en place un r seau d'excellence unique d'acteurs priv s et acad miques. Il a accompagn  une centaine de projets d'innovation, notamment sur la gestion quantitative et qualitative des ressources et sur la r utilisation des eaux us es trait es, d velopp  des partenariats industriels et acad miques forts, port  des dispositifs europ ens et contribu  au rayonnement international de la fili re fran saise de l'eau. "Si ces enjeux restent majeurs, avec un  t  2026 qui s'annonce encore plus difficile que celui de 2022, on observe, depuis deux ans, une diminution forte du soutien de l' tat sur ce collectif essentiel au d veloppement et   la mise en place de solutions adapt es et p rennes", ont d clar  le pr sident et le bureau dans un communiqu . "Si nous  prouvons un grand regret   devoir cesser l'activit  du P le, ce capital collectif ne dispara t n anmoins pas avec la structure : il demeure dans les r seaux constitu s, les projets engag s et les comp tences de celles et ceux qui les ont port s. Il constitue un h ritage solide au service des d fis   venir pour la gestion de l'eau au regard de l'acc l ration des effets du changement climatique sur les ressources en eau."

Aqua-Valley